

COMMENT FINANCER MA FORMATION ?

1. Rendez-vous sur la plateforme CPF

La plateforme CPF regroupe l'ensemble des informations concernant vos droits à la formation en tant qu'élu(e) et travailleur du privé. Attention, vous devez avoir ce logo situé en haut à gauche de votre écran.



WWW.MONCOMPTEFORMATION.GOUV.FR/

2. Accédez ensuite à votre espace personnel

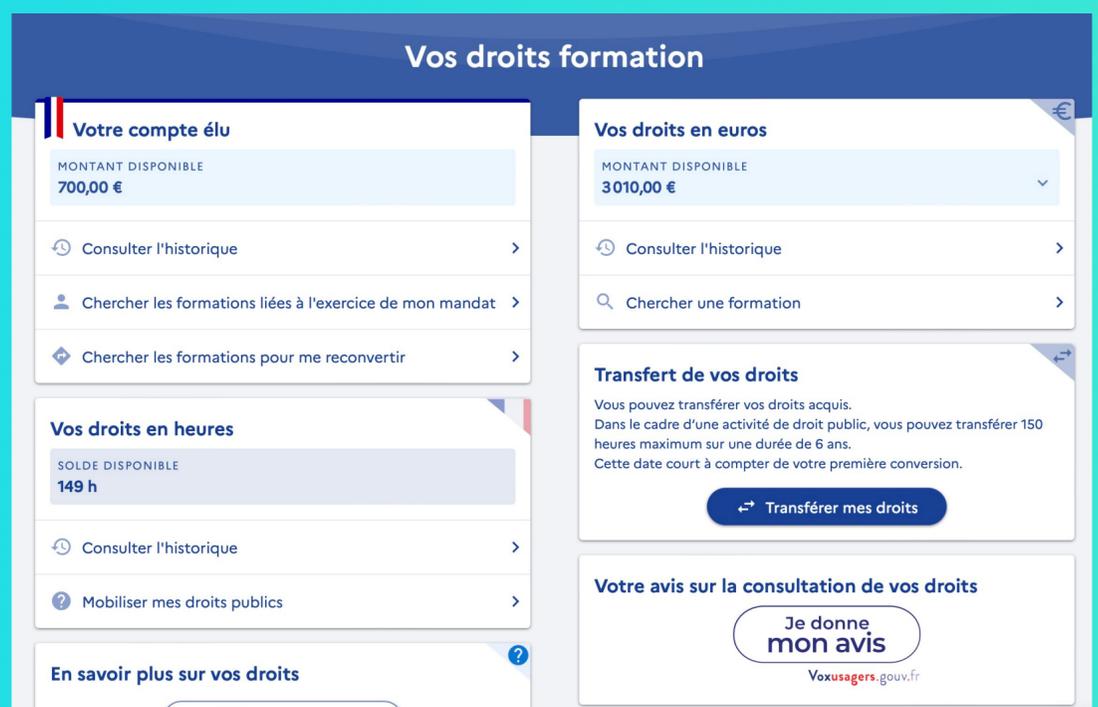
Dans la barre située en haut à droite, cliquez sur "connexion" si vous disposez déjà d'un compte ou sur "création de compte" si vous n'en disposez pas encore.



3. Votre tableau de bord

Une fois connecté, vous avez désormais accès à votre tableau de bord. Vous avez accès à deux informations essentielles :

- Votre compte formation "Elu" regroupe vos droits acquis en tant qu'élu.
- votre compte formation professionnel, avec vos droits cumulés dans votre vie professionnelle.



Pour rappel en tant qu'élu, et suite à la nouvelle réforme vous bénéficiez de 400 € / an sur votre compte élu.

Si vous n'avez pas utilisé vos droits en 2021, vous bénéficiez de 700 euros de cumulé. Si votre compte élu ne s'affiche pas, contactez-nous, nous vous aiguillerons sur la procédure.

4. Recherchez une formation

Dans le cadre "Votre compte élu", cliquez sur "cherchez les formations liées à l'exercice de mon mandat".



5. Utilisez le moteur de recherche

Choisissez l'intitulé qui vous convient, le format de la formation, la localisation (Indiquez 75009 dans la partie localisation pour trouver les formations dispensées par LeadOn). Cliquez sur la loupe pour effectuer

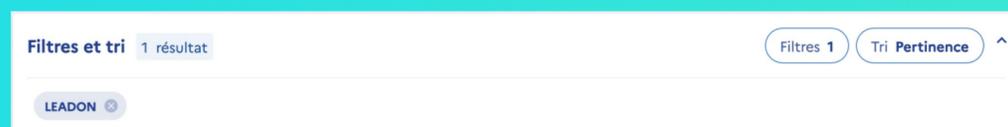


la recherche.

6. Utilisez les filtres



Utilisez le filtre "organisme de formation" pour indiquer leadon et avoir l'ensemble des formations proposées par leadon.



7. Choisissez l'organisme de formation LeadOn



Vous allez accéder à de nombreux résultats de recherches. Le nom de l'organisme se trouve dans chaque cadre. Cliquez sur la formation.

8. Créez votre dossier

Une fois que vous avez choisi la formation que vous souhaitez il ne vous reste plus qu'à cliquer sur la formation. Vous arrivez ainsi sur une page où vous aurez la possibilité de créer votre dossier d'inscription.



9. Envoyez votre inscription

Dès lors que vous aurez rempli les informations vous concernant vous devez envoyer votre dossier d'inscription à l'organisme via le bouton "envoyer mon inscription".



10. Confirmez votre inscription



Attention, votre inscription n'est pas prise en compte tant que vous n'avez pas confirmé votre inscription ! Une action est donc requise de votre part pour confirmer votre inscription

11. Votre inscription est terminée, nous revenons vers VOUS.

Félicitation votre inscription est maintenant terminée. Nous revenons vers vous dans les plus brefs délais pour établir avec vous le plan de formation adapté.



**Vous avez une question ?
Nous sommes là pour vous aider et
vous faciliter les démarches !**

Contactez Magalie Vicente - magalie@leadon.fr